**Photos**
- Identite-1945.JPG

**Genre**
Homme

**Nom**
GARDYE

**Prénom**
Maurice

**Nom et Prénom(s)**
GARDYE Maurice

**Chronologie**
1942

**Statut**
- DIR

**Zones d'action**
Orne

**Date de naissance**
19/07/1900

**Commune**
Le Havre

**Département / Pays**
76

**Lieu**
Le Havre -76

**Parcours dans la résistance**

Maurice GARDYE est né au Havre le 19 juillet 1900. Il était le fils de Ferdinand, Auguste Gardye, négociant en coton et courtier assermenté honoraire de la Compagnie des Courtiers du Havre. Il avait organisé l'accueil de réfugiés Belges pendant la première guerre mondiale (chevalier de la Légion d'honneur - chevalier de l'ordre de Léopold - Belgique).

Maurice Gardye fut combattant volontaire durant la Grande Guerre 14/18. Mobilisé le 3 septembre 1939. C'était un très bon marin ; sportif multidisciplinaire, sous les couleurs du H.A.C.

Il vint résider en 1938 à Alençon (Orne), où il était fabricant de pâtes alimentaires.

Témoignage de Jeanine Gardye : « En 1965, mon père reçut un courrier de Monsieur René Noël Henri Wains, officier de la légion d'honneur, médaille militaire, médaille de la résistance.
Ce Monsieur, qui avait été arrêté en même temps que lui et qui fut son compagnon en prison puis en déportation, attestait entre autres que Maurice Gardye s'était toujours opposé à l'occupant allemand.
Dès 1941, il l'avait entendu maintes fois exprimer ses sentiments, il présidait une organisation sportive (le club des supporters de foot-ball du CSA alençonnais) dont les membres étaient résistants, c'était pour eux un moyen de se réunir. La gestapo lui avait intimé l'ordre de dissoudre le club, il était d'ailleurs qualifié par la police secrète allemande comme un très dangereux gaulliste, alors qu'il n'avait jamais eu d'engagement politique.

En tant que fabricant de pâtes alimentaires et répartiteur départemental, Maurice GARDYE en fit profiter sans bénéfices les maquis de l'Orne. Suspecté, il fut d'ailleurs frappé d'une amende fiscale pour dissimulation de farine (et amnistié d'après la loi Félix Gouin).
En 1943, Maurice Gardye avait employé dans sa fabrique un nommé Lemaitre (qui prétextait vouloir échapper au S.T.O.), mais qui s'avéra par la suite être une taupe de la Gestapo et qui, licencié pour malversations, se vengea en le dénonçant. Ce vil personnage fut d'ailleurs condamné à mort et fusillé en 1946."

Maurice Gardye est arrêté le 3 mars 1944 à Alençon (Orne), comme figurant depuis 1942 sur une liste de suspects de la ville d'Alençon, et en tant que "personnalité-otage".

Il est interné à Alençon et Compiègne du 3 mars au 14 juillet 1944, avant d'être déporté du camp de Compiègne au KL Neuengamme le 15 juillet 1944 (matricule 39302). Le transport comprend plus de 1500 détenus. Dans ce chiffre étaiet incluses 326 personnalités considérées comme « Personnalité Otage (PO) ».

Maurice Gardye est évacué le 19 octobre 1944 vers Theresienstad (Terezin), situé à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Prague. Il est interné le lendemain au kommando spécial de Brezany Panenske (Brezani, Kommando situé en Tchécoslovaquie, dépendant comme Therensienenstadt de Flossenbürg.
Il est libéré par les Russes à Brézani le 8 mai 1945, mais une épidémie de typhus retarde son rapatriement (fiche de rapatrié du 18 mai 1945).

Sur la photographie, prise lors de son retour de déportation, en juillet 1945, il ne faisait plus que 52 kilos, contre 102 kilos lors de son arrestation (taille 1m 84).

La cote de son dossier résistant au Shd de Vincennes ne renseigne pas son statut d’homologation.

Maurice Gardye est décédé le 13 décembre 1972 à Rambouillet (78).

Notice mise à jour le 11 novembre 2023 selon les informations de Madame Jeanine Gardye, sa fille

Documents annexés : deux portraits de Maurice Gardye durant la Grande Guerre et une photographie prise à son retour de déportation (archives familiales Jeanine Gardye)

Association Flossenburg

Site généalogique

**SHD Vincennes**
GR 16 P 243356

**SHD Caen**

non référencé

**Photothèque / Documents annexes**

- Maurice-Gardye-1945.JPG
- GARDYE-MAurice.jpg
- Gardye-Maurice-2.jpg

**Crédit Photo**

© Jeanine Gardye

**Mise à jour**

17/11/2022